

PROCHAINE PARUTION : mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017

## ÉDITORIAL



### 2017, UNE ANNÉE DYNAMIQUE POUR LES METIERS

L'année 2016 a été marquée par de nombreux événements qui ont démontré que l'adaptabilité des entreprises artisanales était une chance pour notre territoire. Nous nous réjouissons de voir que le tissu artisanal a continué son développement en Moselle.

C'est grâce à la créativité, à la volonté et à l'engagement des artisans qui chaque jour, dans les villes, les centres-bourgs et les villages, répondent aux besoins de leurs clients et leurs proposent des produits et services de qualité.

En ma qualité de Vice-Président de la CMA 57, j'ai encore pu dernièrement aller à la rencontre de chefs d'entreprise qui n'hésitent pas à prendre des risques pour séduire de nouveaux marchés. Tout comme moi, la nouvelle équipe d'artisans élus à la CMA 57 est fière de représenter les 18.500 artisans de la Moselle qui, avec détermination et passion, exercent leur métier, se mobilisent pour former des jeunes et continuent à embaucher et à investir dans l'économie réelle de notre département. Ils contribuent plus que jamais à la construction de notre avenir.

Leur engagement nous conduit à vous inviter à placer l'année 2017 sous le signe du dynamisme qui sera aussi le fil conducteur de l'action de notre compagnie consulaire autour de trois axes majeurs :

- ⇒ le développement économique
- ⇒ la formation
- ⇒ le développement durable

Pour mener à bien ce projet, nous sollicitons à nouveau en ce début d'année tous les chefs d'entreprises, tous les experts comptables, afin de penser à reverser le montant de votre Taxe d'apprentissage à l'un de nos CFA mosellans. Pour donner du sens à cet impôt obligatoire et contribuer à former les jeunes de notre département, nous comptons sur votre soutien.

Avec tous les artisans de notre département et ceux qui œuvrent au service de notre secteur, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de confiance.

Personnellement, j'adresse également ces vœux à tous mes collègues artisans avec qui, jour après jour, nous partageons la même passion.

**DANIEL SEYER**

Vice-Président de la CMA 57  
Président de la Commission de la Formation

## APPEL AUX ENTREPRISES DE LA MOSELLE

Artisanales ou non, les entreprises ont l'obligation d'effectuer le règlement de leur Taxe d'Apprentissage 2017 avant le 28 février. Dans cette optique la CMA 57 invite les chefs d'entreprise à soutenir l'action de ses CFA en leur affectant cette taxe, et ainsi contribuer à former les 1.400 jeunes mosellans qui s'y forment.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57) gère trois Centres de Formation d'Apprentis implantés à Metz, Thionville et Forbach. Près de 1.400 jeunes âgés de 16 à 26 ans y suivent un enseignement de qualité. Avec le soutien du Conseil Régional Grand Est, la CMA 57 souhaite positionner ces établissements mosellans comme des Pôles d'excellence sur le territoire. Un défi réaliste tant ces établissements disposent d'atouts, mais qui ne pourra se faire sans la mobilisation des entreprises de la Moselle. Le versement de la Taxe d'Apprentissage par ces dernières, au profit des CFA de la CMA 57, permet de donner un caractère utile et du sens à cet impôt obligatoire.

**CFA DE METZ : L'EXCELLENCE DES METIERS DE BOUCHE**  
A Metz, le CFA Ernest Meyer est implanté sur le Technopôle et dispose de trois pôles de formation permettant à de jeunes mosellans d'obtenir un diplôme allant du niveau 5 (CAP) au niveau 2 (Licence Pro). Tout d'abord le secteur des métiers de service avec les soins à la personne (coiffure et esthétique), mais également la filière préparant au métier de prothésiste dentaire (ISNA) et qui peut se prévaloir du titre de meilleure école française par ses résultats.

Le CFA messin accueille aussi des apprentis souhaitant se former sur les métiers très en vogue de la filière électrotechnique : énergies nouvelles, éolien, photovoltaïque, domotique... Une orientation forte tant sur le plan stratégique que citoyen, puisqu'il s'agit d'un marché porteur et que la CMA 57 s'est engagée dans une politique d'actions significatives autour du développement durable.

Enfin, le CFA Ernest Meyer est doté d'un pôle alimentaire (boucherie-charcuterie-traiteur, et boulange-

rie-pâtisserie) qui se renforcera en 2017 avec la finalisation de la construction d'un nouveau bâtiment de 500 m<sup>2</sup> pouvant accueillir dans des conditions encore plus optimales les jeunes en formation. Et, puisque les apprentis d'aujourd'hui sont les chefs d'entreprise de demain, la Licence professionnelle «Entrepreneuriat et Management des petites et moyennes entreprises et organisations» a été confortée en lien avec l'IUT de Metz.

**CFA DE THIONVILLE : ALIMENTAIRE, SERVICES, ET COMMUNICATION GRAPHIQUE**

La présence de la CMA 57 à Thionville passe par son CFA Ecole Pratique Des Métiers autrement connu sous l'appellation CFA EPDM. Le centre propose différentes spécialités (boulangerie, pâtisserie, boucherie, coiffure et électrotechnique) et bénéficiera lui aussi en 2017 de l'enveloppe de 350.000 euros planifiés par la CMA 57 dans des investissements pédagogiques. Depuis deux ans maintenant, la compagnie consulaire mosellane a réorienté sa stratégie sur l'enseignement des métiers liés à la communication graphique en regroupant sur ce CFA toutes les sections liées à l'apprentissage de la communication pluri média (créations d'enseignes, de décors, de sites web, signalétique...). Un choix fort aux portes du marché transfrontalier et qui vient compléter l'offre de formation de l'EPDM. Un atout supplémentaire pour l'établissement thionvillois.

**CFA DE FORBACH : L'AUTOMOBILE COMME IDENTITE**  
Si le CFA Camille Weiss de Forbach offre lui également une palette de formations multiples (boucherie-charcuterie-traiteur, boulangerie-pâtisserie, coiffure et électricité), il a construit sa réputation sur la qualité de

ses formations dans les métiers de l'automobile» (mécanique, carrosserie et peinture). Les 80% de jeunes qui sortent, de cette filière avec un diplôme en poche, sont recherchés par les professionnels du secteur qui connaissent la qualité des enseignements pour y participer dans le cadre du système de l'alternance.

L'objectif poursuivi par la CMA 57 est bel et bien de renforcer cette réputation de Pôle d'excellence. L'ouverture d'une section préparant au diplôme de technicien-diagnostiqueur (post bac et BTS) qui en à peine deux ans a rencontré son public, et le partenariat avec le groupe PSA qui dote régulièrement le CFA de véhicules pour l'apprentissage, attestent de ce dynamisme. Enfin, tout comme à Metz et Thionville, le CFA de Forbach organise en cours du soir, des enseignements qui conduisent à l'obtention d'un Brevet de Maîtrise pour de nombreux métiers, diplôme de l'excellence artisanale très prisée sur le marché de l'emploi.



### JORDY ET LA MECANIQUE POUR AMBITION

En formation au CFA Camille Weiss de Forbach, Jordy Ait Ouazzou a choisi l'alternance pour préparer son Baccalauréat Professionnel Mécanique automobile. Déjà titulaire d'un CAP Carrosserie-Peinture obtenu dans l'usine SMART de Hambach, il a choisi d'y poursuivre son cursus. « Cette formation correspond tout à fait à mes attentes. Elle me permet d'associer mes études théoriques à une solide expérience professionnelle rémunérée, et m'offre une réelle autonomie ». Jordy fait partie des 44 contrats d'apprentissage initiés par SMART France en 2016. Les alternants sont considérés ici comme de véritables salariés et l'on attend d'eux le « même savoir-être et savoir-faire » avec un accompagnement total dans la formation. En parallèle, un solide partenariat est entretenu avec le corps enseignant, afin d'optimiser le développement des connaissances. « Jordy est parfaitement impliqué dans la politique d'entreprise. Il est sérieux, motivé, a la volonté de s'intégrer dans son équipe et respecte les règles de ponctualité. Des qualités indispensables lorsque l'on travaille en production avec des horaires postés », souligne son tuteur. « Grâce au soutien de l'équipe dans laquelle je travaille et à l'ambiance générale et je progresse rapidement dans ma formation. Je pense vraiment avoir fait le bon choix ! ».

### ELISA ET LA PASSION DENTAIRE

Elisa Lesniak a rencontré des difficultés pour trouver sa voie. N'appréciant pas particulièrement le milieu scolaire, elle souhaitait mettre en avant ses points forts : la patience, la minutie et son attrait pour les dents. Elle se tourne alors vers le BTM prothésiste dentaire et se prend de passion pour ce futur métier. Elle évolue aujourd'hui en tant qu'apprentie au sein d'une entreprise pérenne : le laboratoire de prothèses dentaires Aspar et Ducasse, situé à Yutz, qui a toujours favorisé les contrats d'alternance. Elisa s'y sent parfaitement intégrée et accompagnée par des professionnels prêts à transmettre leur savoir-faire. Elle apprend d'eux les gestes essentiels et leur volonté de privilégier la qualité. Si son expérience sur le terrain s'avère très enrichissante, les cours du CFA lui sont indispensables pour bénéficier d'une formation théorique. L'alternance lui a offert la possibilité de découvrir grandeur nature le métier qui la motivait. Il ne lui reste plus désormais qu'à croquer l'avenir à pleines dents !

### A QUI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 ?

La Taxe d'Apprentissage n'est pas un impôt comme les autres. Chaque entreprise peut choisir qui va le percevoir et qui va en bénéficier.

En décidant de verser (ou en demandant à votre expert-comptable de le faire) votre contribution au CFA de la CMA 57 :

- 1 CFA ERNEST MEYER (METZ)
- 2 CFA ECOLE PRATIQUE DES METIERS (THONVILLE)
- 3 CFA CAMILLE WEISS (FORBACH)
- 4 INSTITUT SUPERIEUR NATIONAL DE L'ARTISANAT (METZ)

Vous permettez à de jeunes mosellans de se former à un métier et de s'intégrer sur le marché de l'emploi.

INFO TAXE : 03 83 90 88 22

### COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE FORMULAIRE DE TAXE ?

Trois solutions s'offrent à vous :

- ⇒ le demander auprès de la CMA 57 sur simple appel : 03 87 39 31 00
- ⇒ le demander auprès de la CMA 57 par e-mail : [serviceclient@cma-moselle.fr](mailto:serviceclient@cma-moselle.fr)
- ⇒ le télécharger sur le site internet : [www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)

## 1 MILLIARD D'EUROS POUR AIDER LES ENTREPRISES ARTISANALES !

La Banque Populaire, la Fédération Nationale des Socama et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) ont signé un accord de contre-garantie de prêt, dans le cadre du programme « COSME – FEIS » de la Commission Européenne pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises. Avec cet accord, la Banque Populaire poursuit la distribution de ses prêts Socama.

**Le montant de l'enveloppe alloué aux Banques Populaires est de 1 milliard d'euros sur 2 ans. Ce nouvel accord bénéficiera à environ 33.000 TPE françaises.**

Les programmes de contre-garantie du FEI ont déjà permis à la Banque Populaire et aux Socama de financer 129.000 TPE françaises pour un montant de 5 milliards d'euros.

### 3 offres de financement particulièrement innovantes sont proposées\* :

• **Le prêt Socama sans caution personnelle,** jusqu'à 50.000 €, destiné au financement des investissements courants et de développement. Aucune caution personnelle n'est demandée.

• **Le prêt Socama Transmission-reprise,** jusqu'à 150.000 €, pour le financement de la reprise d'entreprise. Cautions personnelles limitées à 25 % du montant initial du prêt.

• **Le prêt Socama Création,** s'adresse aux entreprises de moins de 2 ans. Durée 18 à 60 mois. Jusqu'à 30.000 €, pour financer toutes les dépenses liées à la création d'entreprise, hors reprise d'entreprise. Il permet de limiter l'engagement du chef d'entreprise puisque la caution personnelle du dirigeant est limitée à 50 % du montant du prêt.

Pour en bénéficier, contactez votre conseiller Banque Populaire.  
[www.bpalc.fr](http://www.bpalc.fr)



en partenariat avec

BANQUE POPULAIRE  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

